

AUJOURD'HUI LE MAROC : Contre le business sauvage des écoles privées, une coalition voit le jour

Lutter contre le développement incontrôlé de l'enseignement privé et de la disparition de l'école publique. C'est le combat de la «coalition francophone contre la marchandisation de l'éducation» nouvellement créée et à laquelle la société civile marocaine, représentée par le Mouvement Anfass démocratique, prend part.

Cette coalition vient de voir le jour ce mardi 15 mars 2016 à Paris à l'issue d'une rencontre débat initiée par la Clinique de l'École de Droit de Sciences Po Paris et six associations.

Objectif : coordonner les initiatives existantes dans les pays francophones pour contrer le mouvement de la privatisation des systèmes éducatifs.

Et le Maroc est concerné par ce problème. En effet, selon un rapport d'un collectif d'ONG marocaines publié en 2015, quelque 191 écoles primaires et secondaires ont été fermées entre 2008 et 2013 dans le pays, notamment à Rabat et Casablanca. Le rapport indique que d'autres écoles publiques sont menacées de fermeture, ce qui dénote du « recul de l'engagement étatique pour une éducation pour tous, gratuite et de qualité » au Maroc. De même, le document souligne que la part d'élèves dans le privé au primaire est passée de 4 % en 1999 à 15 % en 2015.

A ce sujet, le Maroc avait même été pointé du doigt en septembre 2014 par le comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies déplorant que l'école privée soit « une source de ségrégation » au Maroc.

Par ailleurs, dans une note de cadrage, la Coalition francophone contre la marchandisation de l'éducation relève que «chaque année, davantage d'entrepreneurs locaux et d'entreprises multinationales investissent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres».

Ainsi pour la Coalition qui a lancé mardi 15 mars 2016 un appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs, l'impact de ce phénomène en termes de contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie.

ESTEVAL EDITIONS : La société civile francophone se mobilise contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile¹ s'est mobilisée contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une

croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres. L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars a constitué la première pierre. La réunion a fédéré un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'est articulée autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain ont été mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016. Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le

promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics.

Cette journée de discussion et d'approfondissement a été suivie d'une conférence publique, introduite par M. Georges NAKSEU-NGUEFANG, directeur de la Direction Affaires publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF, et d'un cocktail.

<http://www.coalition-education.fr/>

LE COURRIER FINANCIER : La société civile francophone se mobilise contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

[Responsabilité sociale](#) – A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile se mobilise contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de

l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres. L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à

l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Une journée de réflexion à Paris

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars constituera la première pierre. La réunion, qui se déroulera au siège de l'organisation internationale de la Francophonie, doit fédérer un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'articulera autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain seront mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016. Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics. Cette journée de discussion et d'approfondissement va s'achever par une conférence publique,

introduite par M. Georges Nakseu-Nguefang, directeur de la Direction Affaires publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF.



Publié le : 10/03/2016 à 19:37

SAVOIRS & CONNAISSANCES : Une mobilisation contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile se mobilise contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie ([OIF](#) : 19-21 Avenue Bosquet, 75007 Paris).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles.

De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et

visant les populations pauvres.

L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars constituera la première pierre.

La réunion fédérera un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'articulera autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain seront mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016.

Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics.

Cette journée de discussion et d'approfondissement sera suivie, à 17h45, d'une conférence publique, introduite par M. Georges NAKSEU-NGUEFANG, directeur de la Direction Affaires

publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF, et d'un cocktail. Un espace de ressources documentaires sera mis à disposition.



Publié le 11/03/2016 à 08:21

**C'est à l'occasion du
Teacher's Day que CEDEM à
accueilli Sonia Chebbi
déléguée Permanente de la
Ficeméa**

SONIA CHEBBI, PÉDAGOGUE:

« Les autorités doivent créer des espaces de loisirs créatifs »

Spécialiste des jeux et des loisirs éducatifs pour les enfants, Sonia Chebbi était à Maurice cette semaine à l'invitation du CEDEM. Elle situe la place du loisir dans l'éducation de la personne.

Propos recueillis par Raj BISSESSUR

● **Je ne vais pas vous apprendre quelque chose de nouveau : à Maurice, l'enfant est tellement pris par l'école qu'il n'a pas le temps de jouer...**

Je pense que l'éducation, c'est quelque chose de global. Cela ne se passe pas qu'à l'école. L'éducation comporte trois natures : l'éducation formelle (l'école), l'éducation non formelle (accompagnée dans des structures offrant des loisirs) et l'éducation informelle (à travers la rencontre avec l'autre). Il faut vraiment prendre ces trois aspects en compte. L'éducation ne peut s'appréhender que dans une perspective globale, pas selon une petite lisière qu'est l'éducation par l'école. C'est un réel combat que de faire connaître cette éducation globale, soit apprendre de tous les instants à travers les autres et à travers la connaissance de soi-même. L'éducation doit être vraiment pensée de manière globale, sinon on met de côté toute une population et cela est dramatique.

● **Pourquoi est-ce important pour l'enfant de jouer ?**

Les loisirs sont l'espace de la découverte du monde, de la découverte de soi, de l'apprentissage, de la construction de la personne. Et de la citoyenneté, bien sûr. Ils permettent de se construire hors de la pression scolaire, de la pression familiale, de faire ses propres choix, de développer sa conscience du monde, sa conscience des autres. Au sein de la CEMEA*, nous parlons 'd'éducation nouvelle'. Dans cette construction large que nous avons de l'éducation, les loisirs éducatifs ont une place prépondérante. Nous travaillons en dehors de l'école, mais en lien avec l'école.

Il est important pour les pouvoirs publics de s'intéresser aux loisirs. Dans une société, s'il n'y a pas une prise en charge par les pouvoirs publics de la question de loisirs, les classes défavorisées n'y ont pas accès. Et ça, c'est une donnée fondamentale. Les loisirs ne peuvent pas être réservés à l'élite. Il faut voir les choses en termes de progrès social. L'éducation doit permettre le progrès social et émancipateur, elle doit permettre de sortir de cette assignation de classes sociales.

● **Y a-t-il des jeux plus recommandés que d'autres ?**

Je pense que la question de l'appropriation du milieu est cruciale. Il s'agit de chercher les moyens d'utiliser la ressource de chaque pays, de chaque culture, la transformer et construire des jeux, pour la transformer. Ici, vous avez un environnement marin extraordinaire, une végétation magnifique. Travaillez avec cela, voyez comment créer des espaces, faire l'enfant partir à la découverte de ce milieu. Les jeux traditionnels, dans la mesure où ils font partie du patrimoine culturel et matériel, sont très importants. L'idée est que l'enfant puisse être dans un processus de création, dans la



Photos : Marjolaine

découverte tout le temps, pas dans la consommation de loisirs.

● **Il faudrait donc des parents créatifs...**

Tout à fait. L'implication des parents dans tout le processus est fondamentale. Il est important que les enfants soient accompagnés. Ce n'est pas évident d'emblée. On n'a pas forcément les idées, les outils. Les pouvoirs publics peuvent aider à ce niveau, créer des lieux où enfants et parents peuvent être accompagnés par des animateurs qui sont formés pour ouvrir toutes ces possibilités de création. Est-ce qu'ils prennent en compte cette dimension-là ?

● **Des jeux selon la tranche d'âge des enfants, est-ce important ?**

Oui, bien sûr. Il faut adapter les jeux à la tranche d'âge des enfants. Et puis en fonction de leurs envies aussi ! Il ne faut pas leur imposer des choses, mais les accompagner. On doit prendre en compte le besoin individuel de chaque enfant, ses possibilités, ses

capacités, ses envies. Tout ce qui puisse favoriser la créativité.

● **Qu'en est-il des jeux violents ?**

C'est un réel problème. Je pense que la construction de l'esprit critique est fondamentale pour accompagner les enfants. Comment arrive-t-on à déconstruire des images avec les enfants ? Comment parvient-on à porter un regard critique sur ce qu'on regarde ? Je pense qu'en développant son regard critique, après, il n'a plus envie de regarder. Le travail de déconstruction est fondamental pour accompagner et pour la réflexion sur ce qu'est la violence. On doit accompagner la réflexion à la déconstruction.

● **Auparavant, les jeux consistaient à courir, à faire le tour de la maison. Aujourd'hui, ça s'arrête aux manettes et aux écrans...**

Le défi est de sortir de cette consommation de loisirs et de voir comment on peut développer une réelle politique de loisirs dans un pays. Si l'enfant ne sait pas qu'un jeu existe, il ne l'adoptera pas. Donc, il faut l'exposer au maximum aux possibilités de jeux, accompagner son ouverture vers d'autres choses. Vous avez une tradition de contes ici. Il s'agit de voir comment réinvestir cette tradition dans des activités éducatives, dans les milieux de loisirs. Cela passe par le travail des animateurs, par les acteurs sociaux qui travaillent avec les enfants. On peut penser aussi au monde des marionnettes. On en revient à la question des moyens donnés aux associations.

● **Les enfants jouent, crient, se chamaillent, se taquent, avant de rejouer ensemble. Faut-il intervenir pour les séparer ?**

C'est une question que posent beaucoup de parents. Je pense qu'il faut créer des endroits où les parents puissent élaborer collectivement des réponses en fonction de leurs expériences. Ce serait super intéressant d'avoir des lieux de discussions, accompagné par quelqu'un au fait des questions éducatives. Ce serait un peu la formation entre pairs. On pourrait construire des réponses, s'inspirer des méthodes

que certains parents ont, être en désaccord sur d'autres. Des espaces comme cela peuvent être des espaces ressources pour les parents.

● **Idéalement, quels sont les loisirs que vous préconisez pour les enfants ?**

L'ouverture sur le monde. C'est la donnée fondamentale. Pas forcément sur ce qui se passe ailleurs, mais autour de soi. Après, c'est comment on ouvre le maximum de perspectives

pour que les personnes aient la liberté des choix, comment on s'ouvre à toutes les diversités du monde. Sans oublier la question de la créativité. Avec la créativité, on peut être acteur de son histoire, de sa vie, et après être acteur du monde.

*C'est à l'occasion du Teacher's Day que le CEDEM a accueilli Sonia Chebbi, la déléguée permanente de CEMEA-Paris. Les CEMEA sont des associations prônant des méthodes d'éducation active. Créées il y a 70 ans, elles sont reconnues d'utilité publique. La responsable océan Indien du CEMEA est Rita Venkatasamy, du CEDEM. Le CEMEA est présent aux Seychelles, à Madagascar, à la Réunion et à Mayotte.

Article dans le Mauricien

WORLD TEACHERS' DAY | Au CEDEM, lundi

Aarhi Burtony rend hommage aux professeurs

La présidente du Centre d'éducation et de développement des enfants mauriciens (CEDEM), Aarhi Burtony, non voyante depuis l'âge de 14 ans, a rendu un vibrant hommage aux enseignants lundi lors de son intervention au siège de cette organisation, à Floréal. « La journée des enseignants est très importante pour les remercier de l'effort et de l'amour qu'ils mettent pour accomplir leur tâche quotidienne », déclare-t-elle.

Souffrant de tension oculaire sous sa forme congénitale et bilatérale, c'est-à-dire des deux yeux, Aarhi Burtony a perdu son œil gauche à l'âge de trois ans. Malgré le fait d'avoir été en traitement, elle est devenue aveugle à l'âge de 14 ans, soit en l'an 2001.

« J'étais en Form III au collège BPS, en 2000 et, l'année suivante, je devais être en Form IV, mais comme j'avais perdu ma vue et que mes parents voulaient à tout prix que je continue mes études, ils m'ont inscrit au cours de braille au Lois Lagesse Trust Fund. J'ai eu une enseignante de braille, Mme Gungaram, que je remercie d'ailleurs pour tout l'effort qu'elle a mis pour me l'enseigner. De par cette formation, j'ai pu continuer mes études », affirme Aarhi Burtony au Mauricien. Après avoir appris le braille avec succès, notre interlocutrice affirme : « En 2002, le collège du BPS (Bon et Perpétuel secours) m'a acceptée comme élève non voyante. C'est la première fois qu'un établissement secondaire s'appropriait à accueillir une élève en situation de handicap visuel, et ce même si les gens ne connaissent pas le braille au sein de l'institution. C'était une



Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale des Ceméa, réseau auquel est affilié le CEDEM et Aarhi Burtony, présidente du CEDEM, à l'occasion de la célébration de la Teacher's day, à Floréal

expérience merveilleuse. » Aarhi Burtony a aussi eu une pensée spéciale pour l'Université de Maurice, où elle a poursuivi ses études de LLB après son HSC. Même si l'institution n'avait pas les moyens logistiques nécessaires pour qu'elle puisse poursuivre ses études, l'intégration sociale et le soutien du Lois Lagesse

Trust Fund lui ont permis d'obtenir des documents universitaires transcrits. C'est ce qui l'a aidée à aller jusqu'au bout. Aujourd'hui, la présidente du CEDEM est en stage au bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP) sous le programme gouvernemental de soutien aux jeunes « graduates » mauriciens.

Demi-journée d'activités

À l'occasion de cette journée, le CEDEM a organisé une demi-journée d'activités en honneur de ses enseignants en son siège à Floréal hier. Une activité qui coïncide avec la rencontre de CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), océan Indien, réseau international auquel est affilié le CEDEM.

La journée a démarré avec un sketch proposé par l'équipe d'animation du CEDEM intitulé « Reconnaissance des parents envers les enseignants des écoles spécialisées ». Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale des Ceméa (FICEMEA), a fait une présentation de ce réseau international, qui existe depuis 60 ans. Monique Raharimalala de CEMEA Madagascar, Anne Marie Mathiot de CEMEA Seychelles de même que quelques enseignants et autres membres du personnel du CEDEM ont partagé leur expérience aux invités présents, dont trois stagiaires de La Réunion. Selon les témoignages, « l'amour pour les enfants est le moteur » de l'engagement des enseignants spécialisés du CEDEM. Cette matinée, qui a pris fin par un déjeuner de l'amitié, était marquée par une animation des enseignantes. Le CEDEM travaille pour promouvoir les droits des enfants handicapés à l'éducation.

FICEMEA

Cinq secteurs d'intervention

La Fédération internationale des Ceméa (FICEMEA) place au centre de ses actions « l'éducation nouvelle » avec pour objectif « l'émancipation des individus tout au long de leur vie, leur formation en qualité de citoyen afin de promouvoir la vie démocratique ». La fédération estime que « la transformation des pratiques éducatives permet l'émergence de nouveaux rapports entre individus et consolide la société civile ». Elle poursuit : « L'Éducation nouvelle ne peut se faire que dans une perspective internationale qui place l'humanisme au cœur de notre projet politique. L'Éducation nouvelle se fonde plutôt sur la liberté de l'initiative, de la création, de l'expression, l'importance de l'affectivité, la construction de la personnalité par l'individu lui-même, dans son milieu de vie. »

Ainsi, la fédération reconnaît le droit à l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux médias, conformément aux conventions internationales. Elle intervient auprès des politiques pour renforcer le rôle de l'État dans les services publics en « fixant des normes de qualité à la fois pour l'éducation formelle et informelle et en aidant à réduire l'écart entre pays et nations sur le plan social, culturel, numérique ou éducatif ». Elle reconnaît l'importance de la société civile et agit comme facilitateur pour un échange entre sociétés afin de créer des liens entre eux et lutte contre la « marchandisation » de l'éducation sous toutes ses formes.

Fraternité Matin : article "Kandia Camara défend l'école obligatoire devant les députés"

Fraternité Matin

Vendredi 11 septembre 2015 / N° 15 227 www.fratmat.info / FratMat Mobile #123# (Orange CI)

Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après les décisions
du Conseil constitutionnel ^{P.7}
**Les analyses
d'un juriste**

Kandia Camara défend l'École obligatoire devant les députés

9 000 milliards de Fcfa seront investis en 10 ans

P.9



PHOTO: PORO DABENGO

Paradoxes du développement de l'Afrique

Le Monde ouvre les débats

P.5

Le groupe de presse
français organise
des échanges entre
divers spécialistes, depuis hier, au Sofitel Hôtel Ivoire.

Marches de l'opposition, hier

Un bus et un gbaka incendiés à Yopougon

P.7

• De nombreux dégâts à Bayota

École obligatoire

L'État va investir plus de 9000 milliards de Fcfa en 10 ans



Kandia Kamara a convaincu les députés de la Casc. (PHOTO : D. R)

Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Kandia Kamara Kamissoko, a défendu, hier, avec succès, le projet de loi instaurant l'école obligatoire des enfants de 6 à 16 ans. C'est à l'unanimité des députés présents de la Commission des affaires sociales et culturelles (Casc) que le projet de loi a été adopté. De fait, il s'agit de la modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement. Trois nouveaux articles ont été ajoutés au texte initial et deux autres modifiés. Le commissaire du gouvernement, dans l'exposé des motifs, a indiqué que le système scolaire qui a cours

présente de nombreuses faiblesses. Entre autres, le rejet massif d'élèves du circuit scolaire. Le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (2014) révèle, selon le ministre, que 1265310 enfants de 6 à 11 et 801710 de 12 à 15 ans sont hors de ce circuit, pour une raison ou une autre. Or, l'ambition du gouvernement est de réaliser la scolarisation universelle de tous les enfants. C'est-à-dire de faire en sorte que ceux-ci terminent au moins le cycle de l'enseignement secondaire. C'est le but d'un programme de dix ans (2015-2025) qui justifie la mise en place d'un nouveau cadre législatif. Des moyens matériels, financiers et humains ont été

prévus pour soutenir le programme. Ainsi, 9000 milliards de F seront injectés dans le système scolaire, des recrutements massifs d'enseignants et de personnel d'encadrement seront faits sur la période et de nombreux établissements scolaires construits. Il est prévu, dans ce cadre, la construction de 900 collèges de proximité d'ici à l'an 2025. La promotion de la scolarisation des filles a, par ailleurs, été priorisée. Kandia Kamara révèle que dans chaque chef-lieu de région et même de département, des lycées de jeunes filles comportant un internat seront construits. L'obligation qui est faite aux parents et autres tuteurs de scolariser leurs enfants est assortie d'amendes et de peine privative de liberté en cas de non-respect de cette mesure.

Le gouvernement compte également mettre en route un programme d'alphabétisation des adultes pour réduire l'illettrisme qui touche, aujourd'hui, près de la moitié des habitants de la Côte d'Ivoire. « *Le taux de scolarisation et d'alphabétisation compte dans les critères de l'émergence* », argue la ministre.

La Casc est présidée par Frégbou Guété Basile Mesmin, député de Gribiri, Lobakuya, Médou et Sassandra commune et sous-préfecture.

THÉODORE SINZÉ

La Ficeméa dans Fraternité Matin

École gratuite

Des organisations planchent sur la mise en œuvre efficace de l'initiative

PHOTO - SÉBASTIEN KOUASSI



De gauche à droite, Alexandre Ateba, coordonnateur zone Afrique (Cemea), Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale, Isabelle Palanchon, responsable du Pôle Europe, ont apporté un cachet particulier à la rencontre de Yamoussoukro.

La problématique de la gratuité de l'école en Afrique ». C'est le thème du séminaire qu'a organisé, du 25 au 30 août, au Cafop de Yamoussoukro, le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea) de Côte d'Ivoire. Une rencontre placée sous l'égide de la Fédération internationale des Cemea (Ficemea). Cet atelier, auquel ont participé des représentants des Cemea d'Algérie, du Bénin, du Gabon, de Sénégal, du Niger, du Cameroun et du Togo, avait pour objet de débattre des tenants et aboutissants des politiques nationales de gratuité de l'école.

L'enjeu est de clarifier le concept de l'école obligatoire et gratuite. Les pouvoirs publics ivoiriens ont décidé de rendre l'école obligatoire et gratuite. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'elle a un coût que le gouvernement doit assurer. Pour N'Goran N'Dri, président du comité de pilotage du séminaire, « l'Etat doit tenir son engagement d'éduquer et de former tous les citoyens ». L'école ne pouvant fonctionner sans ressources, il faut que les gouvernants jouent leur rôle en y injectant les moyens nécessaires. « En tant qu'organisations qui œuvrent dans les pays à la promotion de l'éducation, les Cemea

sont en droit de mener des réflexions et faire des propositions aux autorités étatiques. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés durant ces quatre jours de débat », a fait savoir, à son tour, Alexandre Ateba, coordonnateur de la zone Afrique des Cemea. Isabelle Palanchon, présidente des Cemea de la zone Europe, et Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Ficemea, ont, pour leur part, insisté sur la nécessité de défendre et de promouvoir l'éducation publique et d'encourager les États à assumer leur rôle de régulateurs.

G. GABO

Radio Tunisienne Chaîne

Internationale, émission « Arc En Ciel » Non à la marchandisation de l'enseignement



Aujourd'hui sur RTCI, le professeur Zine Abidine Benaïssa, Emna Charfi ? membre actif de l'Association des Amis du Belvédère et Sonia Chebbi de la Fédération internationale des Ceméa (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education active) ont été les invités de Fatma Zairi dans Arc en ciel. C'était l'occasion d'aborder la thématique de la marchandisation de l'enseignement et les mécanismes et conséquences de la marchandisation de l'éducation.

L'enjeu est d'initier cette démarche de développement de cette thématique dans les réseaux des associations membres au niveau local, national, interrégional, européen et international.

Date de l'article ◉ 09:21 27.03.2015

Article paru dans la revue de la Confédération des organisations de jeunesse

Séminaire, journée publique et plaidoyer en cours, la Fédération internationale des CEMEA s'est réunie à Bruxelles pour creuser son nouveau combat : la lutte contre la

marchandisation de l'éducation et des loisirs éducatifs.

Article en intégralité [coj](#)